

PROGRAMME CERTIFICAT DE SPECIALISATION - COIFFURE COUPE COULEUR

OBJECTIFS

Le titulaire du CS (Coiffure Coupe Couleur) est un professionnel spécialisé dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage.

Il exerce son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires. Il peut occuper des postes de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, de conseiller professionnel. Dans ces différents emplois, il exerce les fonctions, activités et tâches en autonomie totale ou partielle.

MÉTHODES MOBILISÉES

Dans le cadre du Certificat de spécialisation, **les apprenants sont immergés dans un processus d'apprentissage dynamique** grâce à une variété de méthodes pédagogiques. Ces approches comprennent **des ateliers pratiques, des démonstrations de techniques professionnelles, des activités de groupe interactives** ainsi que des visites.

L'intégration de la ludification dans ces activités éducatives nourrit l'enthousiasme des apprenants tout en consolidant leur compréhension des compétences clés.

L'objectif de notre école est d'encourager les apprenants à jouer un rôle actif dans leur apprentissage. Nos équipes pédagogiques s'ajustent aux différents niveaux, aux besoins individuels et aux objectifs d'apprentissage spécifiques de chaque apprenant, garantissant ainsi une expérience éducative enrichissante et personnalisée pour tous les futurs professionnels de la coiffure.

PRÉREQUIS – MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

MODALITÉS D'ACCÈS

- ✓ Pour accéder à la formation, il est préférable de maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral.
- ✓ Entretien avec la Directrice Pédagogique + Test de positionnement (Culture générale)

DÉLAIS D'ACCÈS

Entre mi-mars et fin novembre.

La rentrée scolaire en Certificat de spécialisation Coiffure s'effectue début septembre selon le calendrier scolaire.

En cas d'inscription tardive (déménagement, changement de CFA, etc...) les équipes administrative et pédagogique se réunissent pour statuer sur le dossier.

ACCESSIBILITÉ

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap.

Si vous avez besoin d'aménagement particulier pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter.

MODALITÉS DE LA FORMATION

- Une année de formation
- 400 heures de formations / an
- Les cours ont lieu les lundis et mardis (selon planning)
- Entreprise : trois jours par semaine (selon planning)

PRÉREQUIS

Certificat de spécialisation

- ✓ Être titulaire d'un CAP Métiers de la coiffure
- ✓ Avoir un contrat d'apprentissage / convention de formation

L'AFCO met également à disposition, pour aider les apprenants / stagiaires dans leur recherche, une liste non exhaustive des entreprises

COÛT

- Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO EP : 5300€.
- Colis Raphaël Perrier (Têtes malléables) à la charge de la famille

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours généraux en présentiel et en mobilisant les nouvelles méthodes pédagogiques
- Ateliers pratiques coiffure sur tête malléable
- Mobilisations des compétences en salon d'application

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Mention Complémentaire Coiffure a pour objectif d'approfondir les compétences techniques acquises en CAP. Elle permet de se spécialiser en techniques de coloration avancées, en coupes de transformation et en coiffage créatif. Elle vise également à renforcer la capacité d'adaptation face aux demandes spécifiques des clients, à améliorer la qualité de service et à développer une posture professionnelle affirmée. Ce certificat prépare les apprenants à une insertion rapide dans le monde du travail ou à la poursuite d'études, notamment en Bac Pro.

DISPENSES ÉVENTUELLES

Dans le cadre d'un redoublement, l'élève sera alors dispensé des matières validées lors de sa première présentation à l'examen (s'il souhaite conserver ses notes).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Devoirs surveillés / Devoirs maison (écrits et oraux)
- Devoirs avec modèles ou sur têtes malléables (cours de pratique)
- Examens blancs
- Conseil de classe au trimestre

APRÈS LE CS(3C)

- Brevet Professionnel Coiffure
- Baccalauréat Professionnel Métiers de la Coiffure
- Coiffure à domicile
- Salarié dans un salon de coiffure

MATIÈRES GÉNÉRALES

Les matières générales, à savoir le français, les mathématiques, l'anglais ainsi que l'histoire-géographie, sont abordées de manière progressive au cours des séances de soutien, garantissant ainsi une continuité pédagogique et une consolidation durable des acquis.

MATIÈRES PROFESSIONNELLES

Techniques professionnelles

E1 : Coupe transformation, coiffage dame

E2 : Coloration, effets de couleurs

Dans le cadre de l'évaluation de l'activité professionnelle (E3) - Savoirs associés

Les savoirs associés sont abordés à partir de situations professionnelles, d'exemples concrets empruntés au domaine de la coiffure et développés en étroite relations avec la pratique professionnelle.

S1. Biologie et technologies appliquées

S2. Environnement professionnel

S3. Relations professionnelles

Dans le cadre de l'évaluation de l'activité professionnelle (E3) - Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous.

Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires.

Contribuer à l'activité de l'entreprise :

S'informer sur les conditions d'exercice de la profession.

S'intégrer dans une équipe.

Contribuer à la veille documentaire.

Valoriser les produits et matériels dans les différents espaces.

Participer à la gestion des stocks

COMPÉTENCES

			U1	U2	U3
C1 S'informer Communiquer	C11	Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre			X
	C12	Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation			X
C2 Organiser Gérer	C21	Organiser les activités			X
	C22	Gérer l'environnement de travail		X	
C3 Concevoir et Réaliser	C31	Mettre en œuvre des techniques de coloration		X	
	C32	Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »	X		
	C33	Mettre en œuvre des techniques de coiffage	X		
C4 Contrôler et Evaluer	C41	Evaluer la qualité de la prestation		X	
	C42	Apprécier l'efficacité de la prestation			X

Règlement d'examen – Certificat de spécialisation Coiffure, Coupe, Couleur

MENTION COMPLEMENTAIRE COIFFURE, COUPE, COULEUR			Autres candidats	
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Durée
E1 – Coupe transformation, coiffage dame	U1	4	Ponctuel pratique	45 min
E2 – Coloration, effets de couleurs	U2	4	Ponctuel pratique	1h50
E3 – Evaluation de l'activité professionnelle	U3	4	Ponctuel écrit et oral	20 min

LES STAGES / L'ALTERNANCE

La formation en milieu professionnel permet de découvrir les réalités du monde professionnel (activités et contraintes de l'entreprise, structure et organisation des entreprises, rythmes, ...), d'acquérir et de mettre en œuvre en situation réelle les compétences caractéristiques des emplois occupés par les titulaires du diplôme, de s'insérer dans une équipe professionnelle.

POURSUITES D'ÉTUDES

Dans les différents secteurs d'activité, le titulaire du **Certificat de spécialisation** Coiffure, Coupe, Couleur, est un professionnel spécialisé, capable de maîtriser des techniques avancées de coupe, de coloration, de coiffage et de mise en forme.

Il sait concevoir et réaliser des coiffures personnalisées, coupes féminines, styles variés, colorations, mèches, défrisages ou autres effets capillaires, en tenant compte des attentes du client.

Il applique les protocoles d'hygiène et de sécurité liés aux produits et aux outils capillaires, gère le matériel, les produits, et veille à la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle.

Après le Certificat de spécialisation coupe et couleur, il est possible, selon le projet, de poursuivre vers un **Bac Pro Métiers de la Coiffure**, un **Brevet Professionnel Coiffure** ou de s'installer en tant que coiffeur qualifié salarié ou indépendant.

Le titulaire du **Bac Pro Métiers de la Coiffure** ou du **Brevet Professionnel Coiffure** allie la dextérité du coiffeur à la rigueur du gestionnaire. Son titulaire peut ouvrir son propre salon de coiffure.

Il maîtrise toutes les techniques de soins capillaires, de coupe, de coloration ou de coiffage. Ainsi, il accueille le client, le conseille et réalise des coiffures personnalisées.

Il peut prendre en charge la gestion administrative et financière de l'entreprise. Il assure la vente et le développement des produits ou des services, et peut être amené à gérer du personnel.

Il peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, ou dans les entreprises de productions et de distribution de produits capillaires. Il y occupe des postes de chef d'entreprise, manager, chef de bac, coiffeur, responsable technique ou conseiller professionnel.

Logement :

L'établissement ne dispose pas d'internat étant donné sa situation géographique ; 5 mn de la gare à pied.

Pour les apprentis de + de 16 ans : Possibilité de faire une demande de logement au Foyer des Oiseaux situé au 48 rue des Cras à Besançon – 03.81.40.32.00

Restauration : Repas-libre

Les élèves ont à leur disposition le midi une salle munie de réfrigérateurs pour y déposer leur repas. Ainsi que des micro-ondes pour y réchauffer leur nourriture.

Transports scolaires : Modalités d'inscriptions aux transports scolaires sur le site internet : www.bourgognefranche-comte.fr

Gare Besançon - Viotte à 5 minutes à pied de l'école

Localisation :

